



PROJET PEDAGOGIQUE

Eté 2019



Sommaire

I. Introduction

- a. La Maison Des Jeunes
- b. Déclaration
- c. Inscriptions

II. Carte d'identité de la Maison Des Jeunes

III. Fonctionnement

- a. Horaires
- b. Inscription annuelle

IV. Le jeune, au cœur de notre métier

- a. Le pré-adolescent (de 10 à 13 ans)
- b. L'adolescent (de 14 à 17 ans)
- c. L'inclusion des jeunes porteurs de handicap

V. L'équipe pédagogique

- a. Présentation
- b. Le rôle et les fonctions de l'équipe pédagogique

VI. Les valeurs éducatives et pédagogiques de l'équipe encadrante

- a. Les orientations pédagogiques
- b. L'évaluation

VII. Les activités

- a. Foyer des jeunes et activités sur place
- b. Grands jeux et veillées
- c. Séjour de vacances et activité accessoire

VIII. Conclusion

I) Introduction

a. La Maison Des Jeunes

La Maison Des Jeunes est composée d'un accueil collectif de mineurs et d'un accueil de jeunes (sans hébergement). Les jeunes sont âgés entre 10 et 17 ans.

Cette structure, qui est située rue du stade à Chomérac, est rattachée à la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche, depuis le transfert de la compétence extrascolaire.

La CAPCA a délégué le volet «action sociale d'intérêt communautaire» au CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) qui est un établissement public administratif. La MDJ dépend donc du CIAS et de la CAPCA.

Le CIAS, a mis en place un projet éducatif dans lequel les élus ont défini des grandes orientations déclinées en axes stratégiques.

Après étude de ce projet éducatif, les directeurs ont choisi des orientations figurant sur ce projet et réfléchi avec leur équipe d'animation sur leurs intentions éducatives, de sorte à ce que toute l'équipe soit cohérente quant aux valeurs pédagogiques qu'elle souhaite véhiculer tout au long de la période de vacances. Un lien existe donc entre le projet éducatif du CIAS et le projet pédagogique de la Maison Des Jeunes.

Le projet pédagogique est un document établi par le directeur et les animateurs, il est à destination des parents, des jeunes et des partenaires.

Ce document aborde : le fonctionnement, les infrastructures, le public accueilli, l'équipe encadrante, la réglementation, ...

b. Déclaration

La période de vacances estivale a été déclarée à la DDCSPP du département, sous les numéros de déclaration suivants :

- Accueil de loisirs (10/17 ans) > 0070263CL000217
- Séjour de vacances > 007263CV000518

c. Inscriptions

Dates des inscriptions pour l'été 2019 :

- Mercredis 19, 26 juin et le 3 juillet de 18h à 20h à la Maison Des Jeunes

II) CARTE D'IDENTITE DE LA MAISON DES JEUNES

Organisateur

Adresse – Contact : Centre Intercommunal d'Action Sociale Privas Centre Ardèche –
1 rue Serre du Serret 07000 Privas

Cadre juridique : Collectivité territoriale – droit public

Représentant (fonction) : Mme. SERRE Laetitia

Projet éducatif (orientations éducatives, valeurs) :

- Contribuer à l'émancipation individuelle et collective
- Favoriser le vivre ensemble
- Promouvoir la solidarité comme valeur collective
- Développer les liens avec les parents

Informations sur la Maison des jeunes

Nom des directeurs :

Mme ROCARPIN Nelly, directrice de la structure pour le mois de juillet

M. THIMONIER Florian, directeur de la structure pour le mois d'août

Adresse – Contact : Rue du stade, 07210 Chomérac. Tél : 04.75.29.83.68 / 06.68.16.45.59

Type d'accueil : Accueil collectif de mineurs et accueil de jeunes extrascolaire

Locaux : Une salle d'accueil et d'activité, un espace cuisine et détente, un sanitaire, un bureau, un local de rangement, un espace extérieur

Période d'ouverture : du lundi 8 juillet au vendredi 30 août

Le Public

Effectif minimum : 2 **Effectif maximum** : 36 sur site (lors des sorties 24)

Publics accueillis : 10/17 ans

Gestion des groupes (répartitions enfants-animateurs) :

1 animateur pour 12 jeunes

Le Fonctionnement

Equipe encadrante juillet	Equipe encadrante août
Nelly ROCARPIN, directrice Florian THIMONIER, directeur adjoint (séjour) Axelle DUNAND, animatrice Alban RIZZITELLI, animateur	Florian THIMONIER, directeur Alban RIZZITELLI, animateur Maé MERCIER, animatrice

III) Fonctionnement

La Maison Des Jeunes de Chomérac fonctionne avec une adhésion annuelle de 11€. Avec celle-ci le jeune peut venir aux activités proposées par l'équipe d'animation. Certaines sorties génèrent un coût supplémentaire avec une inscription au préalable. Le montant de ces sorties est calculé selon le quotient familial de la CAF. Le CIAS propose une aide financière pour les quotients inférieurs à 720.

Les programmes des vacances scolaires et les dossiers d'inscriptions sont disponibles à la MDJ ou directement visibles et téléchargeables sur les sites suivants :

www.privas-centre-ardeche.fr

www.mdj-chomerac.fr

www.chomerac.fr

a. Horaires

La Maison Des Jeunes est ouverte pendant toutes les vacances scolaires de 9h à 18h (hors vacances de Noël) et à hauteur d'un samedi par mois pour un accueil jeunes (14-17 ans). Un temps d'accueil est prévu le matin entre 9h et 10h, et le soir entre 17h et 18h. En effet, si des activités sont prévues elles débutent, en général, vers 10h et se terminent aux alentours de 17h. Ces horaires pourront être modifiés en fonction des activités prévues et des projets construits avec les jeunes.

Plusieurs conditions d'accueil sont possibles :

- Les jeunes de plus de 14 ans peuvent venir participer aux activités, s'absenter temporairement puis revenir et ensuite repartir librement tout en remplissant une fiche de présence (heure d'arrivée/heure de départ)
- Les jeunes de moins de 14 ans arrivent à l'heure voulue, profiteront des activités, mais ne pourront s'absenter temporairement ni repartir avant la fermeture de la MDJ. Seul le responsable légal ou la personne mandatée sera autorisé à le déposer ou à le récupérer après que celui-ci ait rempli la fiche de présence.

Si les enfants sont autorisés à partir seuls et/ou avant l'heure prévue, le responsable devra le préciser sur la fiche annexe d'inscription.

b. Inscription annuelle

L'inscription se fera directement à la Maison Des Jeunes aux heures d'ouverture. Aucune inscription ne sera prise par téléphone. Lors de votre demande d'inscription, un dossier devra être constitué comprenant :

- une fiche d'inscription + annexe
- une fiche sanitaire
- l'adhésion à la Maison Des Jeunes valable pour l'année en cours + photo d'identité
- l'attestation d'assurance de l'enfant en cours de validité
- les photocopies de vaccinations du carnet de santé. En cas de non vaccination de l'enfant, fournir un certificat médical de non contre-indication à la vie en collectivité
- n° allocataire CAF / MSA ou avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017

L'ensemble du dossier devra être rempli avec la plus grande exactitude. Il est donc de votre ressort de nous faire part des changements éventuels d'informations. L'inscription est obligatoire afin que l'enfant puisse être accueilli. Le règlement se fera lors de l'inscription.

IV) Le jeune, au cœur de notre métier

La Maison Des Jeunes accueille des jeunes âgés de 10 à 17 ans. Ces jeunes proviennent majoritairement de la commune de Chomérac mais aussi des communes environnantes telles que Alissas, Saint-Symphorien-Sous-Chomérac, Saint-Lager-Bressac, Saint-Bauzile, Saint-Vincent-De-Barrès, Rochessauve, Privas, etc.

Les jeunes ont des besoins spécifiques et ces besoins diffèrent selon leurs âges. Selon certains spécialistes, on distingue deux catégories : le préadolescent et l'adolescent.

a. Le préadolescent (de 10 à 13 ans)

- ❖ Besoins physiques : poussée de la croissance, âge de disgrâce physique, développement des organes génitaux (chez les garçons, la voix mue et chez les filles apparition des règles)
- ❖ Besoins psychologiques et intellectuels : développement des capacités logiques, de l'esprit critique ; l'influence des émotions devient prépondérante ; recherche de modèle ; réaction par rapport à l'autorité ; besoin de s'affirmer.
- ❖ Besoins sociaux : période de transition entre un besoin d'autonomie avec le besoin de sécurité de sa famille : il équilibre les deux intérêts.

b. L'adolescent (de 14 à 17 ans)

- ❖ Besoins physiques : dernière phase de croissance, le corps d'adulte est quasi dessiné ; la masse musculaire se densifie ; besoin de repos
- ❖ Besoins psychologiques et intellectuels : commence à avoir de l'empathie pour les adultes ; développement de son esprit critique; sensible à l'injustice; se forge ses propres opinions et peut les argumenter; il diversifie ses références et modèles ; continue de s'affirmer ; curieux de nouvelles expériences
- ❖ Besoins sociaux : naissance des premiers amours sincères, besoin de se retrouver avec ses amis, il quitte de plus en plus la maison familiale et peut être influençable

Le paradoxe des besoins :

Préadolescent	Adolescent
Besoin de mouvement	Besoin de repos et de détente
Besoin de sécurité	Besoin de se mesurer au risque
Besoin de socialisation	Besoin d'autonomie
Besoin de fiction et d'imagination	Besoin de s'intéresser au réel
Besoin d'imitation	Besoin de création
Besoin d'éprouver une grande variété de sensations	Besoin d'agir sur les choses

L'équipe d'animation a donc un rôle éducatif, c'est-à-dire aider l'enfant à grandir tout en ayant connaissance de ces différents besoins.

c. L'inclusion des jeunes porteurs de handicap

Définition du handicap : déficience dans le corps ou le cerveau. C'est-à-dire quelque chose qui empêche de vivre normalement. Ce que cause une difficulté à laquelle il faut s'adapter, qu'il faut compenser.

Bien que la loi stipule que tous les accès aux services est un droit fondamental pour l'ensemble de la population, certaines structures sont encore réticentes quant à l'accueil de jeunes déficients.

L'équipe de direction de la Maison Des Jeunes, formée à ce sujet souhaite favoriser l'accueil de tous les jeunes.

Quelques préconisations :

- l'enfant handicapé moteur : adapter les locaux, se baisser pour lui parler, lui présenter des objets.
- l'enfant sourd ou déficient auditif : lui parler simplement à voix habituelle de face et bien articuler. Consignes simples et claires. Eviter les échanges en groupe car il risque de s'isoler. Utiliser davantage les outils visuels (photos, images, dessins).
- l'enfant aveugle ou déficient visuel : prendre le maximum d'informations sur le degré d'autonomie du jeune afin de l'aider au mieux à s'intégrer dans la limite de ses capacités. Lui faire découvrir le lieu d'accueil pour qu'il se repère, le guider et aller à son rythme.
- l'enfant handicapé mental : comme pour le déficient visuel, se renseigner sur le degré de déficience. Il éprouve des difficultés d'apprentissage, d'assimilation, d'expression écrite et orale.
- l'enfant polyhandicapé : atteint d'un handicap grave qui associe une atteinte intellectuelle sévère et un handicap moteur. Il est dépendant pour tous les actes de la vie quotidienne. Il lui faut du calme, sentiment de sécurité.
- l'enfant autiste : déficit de la communication caractérisé le plus souvent par des troubles du comportement et/ou du langage. (difficultés pour certains de maintenir le regard en face à face). Il a besoin de repères, de répétitions.

L'accueil d'un jeune porteur d'une déficience, nous conduirait à nous interroger sur l'encadrement spécifique ou pas à prévoir pour mieux le prendre en charge (surencadrement). Une rencontre en amont sera également organisée avec le jeune et sa famille.

Si le jeune en déficience est en capacité de s'exprimer et qu'il le souhaite, il peut expliquer au groupe sa déficience, son mode de vie et les contraintes que sa déficience lui engendre au quotidien. Il est important que les autres jeunes du groupe comprennent et acceptent cette différence. Nous expliquerons aux jeunes que nous avons tous une forme de déficience plus ou moins grave qui nous handicape au quotidien (problème de vue, allergie alimentaire ou autre...) afin qu'il réalise que nous avons tous des différences et des similitudes.

C'est en prenant en compte tous ces besoins que l'équipe d'animation met en place son programme d'activités afin que chacun trouve sa place au sein du groupe.

V) L'équipe pédagogique

a. Présentation

Nelly ROCARPIN, directrice JUILLET

BAFD

Référente sanitaire

Trait de caractère : patiente, joie de vivre

Passions : danse et musique

Valeurs : RESPECT – SOLIDARITE – ESTIME DE SOI



Florian THIMONIER, directeur AOUT

BAFD

Référent sanitaire + Surveillant de Baignade

Trait de caractère : organisé, dynamique

Passions : badminton, bricolage, musique

Valeurs : EVASION – DECOUVERTE - PARTAGE



Alban RIZZITELLI, animateur JUILLET et AOUT

DEUG STAPS

Trait de caractère : à l'écoute, polyvalent

Passions : sport, cinéma, lecture

Valeurs : ENTRAIDE - EQUITE



Axelle DUNAND, animatrice JUILLET

CAP petite enfance

Compétences : à l'écoute, dynamique

Passions : foot, vélo

Valeurs : VIVRE ENSEMBLE – EPANOUISSEMENT - RESPECT



Maé MERCIER, animatrice AOUT

BAFA

Compétences : joyeuse, bonne vivante

Passions : activités manuelles, voyage

Valeurs : RESPECT – EGALITE – HONNETETE



b. Le rôle et les fonctions de l'équipe pédagogique

L'animateur doit s'adapter aux différents besoins du jeune. Pour cela, il doit avoir un minimum de connaissances sur les pré-ados et adolescents mais aussi et surtout être présent, disponible et à leur écoute. Il doit être prêt à répondre aux sollicitations, à communiquer, se divertir avec ceux qui le désirent. Il doit aider et accompagner les jeunes lors de la mise en place de projets mais sans se substituer au jeune. L'animateur est présent pour animer, il propose plusieurs activités diverses et variées adaptées à la capacité et aux besoins des jeunes. Il s'investit dans ce qu'il propose. Il doit faire preuve d'initiative et contribue à la vie quotidienne du centre. Les activités proposées par l'animateur peuvent être soit préparées à l'avance soit spontanées. Il est aussi garant du respect des rythmes individuels, du bon fonctionnement des espaces et des activités et de la qualité des relations, des règles de vie par les jeunes. Il se doit d'instaurer un climat de confiance et sécurisant.

Tout au long de sa période, l'animateur devra :

- avoir un comportement exemplaire car il est un modèle pour les jeunes
- assurer la sécurité physique et morale des jeunes
- encadrer et animer la vie quotidienne et les activités
- accompagner les jeunes dans la réalisation de leur projet
- élargir la culture et l'esprit des jeunes
- assurer la mixité
- s'adapter à son public
- être à l'écoute

Le directeur met en place deux journées de préparation actives et ludiques avec les animateurs : présentation de l'équipe d'animation ; découverte des locaux de la structure ; connaissance du public accueilli et les différentes formes de handicap ; règles de vie ; connaissance de la réglementation des Accueil Collectifs de Mineurs ; et avec la méthode du messenger éducatif, travaille en étroite collaboration avec eux sur les objectifs pédagogiques et opérationnels de la période.

Le directeur met en place un outil pour évaluer la satisfaction, le ressenti et l'évolution des animateurs. Ces derniers réfléchiront eux aussi aux moyens d'évaluer la satisfaction du jeune.

Durant la période, le directeur devra :

- veiller au respect de la réglementation
- construire une relation de qualité avec les parents, les jeunes et l'équipe puis sera à leur écoute et accompagnera les animateurs
- être garant du bon fonctionnement du centre et de la sécurité affective, physique et morale des jeunes et des animateurs
- participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs

VI) Les valeurs éducatives et pédagogiques de l'équipe encadrante

a. Les orientations pédagogiques

L'équipe de direction, a étudié les orientations éducatives et en ont choisi deux pour cet été.

L'équipe d'animation a, par la suite, étoffées ces orientations en objectifs pédagogiques.

Les deux orientations éducatives sont :

- **Contribuer à l'émancipation individuelle et collective**
- **Promouvoir la solidarité comme valeur collective**

Contribuer à l'émancipation individuelle et collective		
<i>Objectifs pédagogiques</i>	<i>Moyens</i>	<i>Evaluation</i>
Favoriser le choix et l'organisation des activités par les jeunes, ou l'implication dans l'organisation de celles-ci	<ul style="list-style-type: none">- Organisation du séjour 14-17 ans par les jeunes- Responsabiliser les jeunes autour d'une activité à destination d'un public (« Univers Toy Story » le 18 juillet)	Combien de jeunes se sont impliqués ? Combien de fois ? A quelle échelle ? Ont-ils été autonome sur leur poste ?
Permettre aux jeunes d'assumer des responsabilités dans la vie quotidienne de la MDJ	<ul style="list-style-type: none">- Attribution de rôle dans la vie quotidienne (ex : « roue de la MDJ ! » et « pyramide des objectifs »)	La position du jeune sur la pyramide a-t-elle évoluée ? Le jeune s'implique-t-il spontanément dans les services de la vie quotidienne ?
Valoriser les actions entreprises par les jeunes quel que soit leur importance et la portée de leur signification	<ul style="list-style-type: none">- Création d'un reportage vidéo tout au long de l'été- Organisation d'une journée familiale	Le jeune a -t-il entrepris des actions à la MDJ ? Si oui, lesquelles ? Combien de jeunes ont été impliqués dans ces actions ? Les jeunes sont-ils satisfait de leur séjour ? Si non, pourquoi ? Les parents sont-ils satisfait de l'intégration de leur ado au sein de la structure ?

Promouvoir la solidarité comme valeur collective

<i>Objectifs pédagogiques</i>	<i>Moyens</i>	<i>Evaluation</i>
Inciter des moments de partage avec des jeunes de tous âges et d'univers différents	<ul style="list-style-type: none"> - Activités en inter-centres, partenariat avec la crèche - Temps méridien, repas pris en commun. - Tout au long de la journée, vie quotidienne 	<p>Les jeunes ont-ils joués ensemble ?</p> <p>Ont-ils fait connaissance ?</p> <p>Ont-ils créé des liens avec d'autres jeunes (inter centres) ?</p> <p>Ont-ils apprécié ces moments ?</p>
Aider le jeune à avoir confiance en lui afin qu'il s'exprime et affirme ses choix	<ul style="list-style-type: none"> - Activités manuelles, pour que chacun crée à sa façon et soit fier de ses réalisations 	<p>Ecoute du jeune, ressenti ?</p> <p>Entraide, bienveillance et compliments entre jeunes ?</p>
Favoriser des moments de coopération afin que le jeune prenne en compte l'opinion et les envies de chacun	<ul style="list-style-type: none"> - Activités en auto-arbitrage - Proposer des temps de parole en collectif 	<p>Combien de fois l'animateur a dû intervenir ?</p> <p>Les jeunes ont-ils pu communiquer facilement face au groupe ? Se sont-ils écoutés ?</p>

b. L'évaluation

Ce document constitue une base de travail pour l'équipe. Le projet pédagogique est en constante évolution, il permet de vérifier la qualité du travail effectué, sa cohérence générale et la pertinence des actions réalisées afin de pouvoir proposer d'éventuels arrangements liés aux problématiques rencontrées. Pour cela, ce document nécessite un travail de l'équipe d'animation réalisé avant, pendant, et après le séjour et devient le fruit de réflexion de chacun. Afin de se concerter, l'équipe a besoin de se réunir régulièrement lors des réunions afin de :

- Définir et préparer les activités et les sorties
- Réguler l'équipe
- Faire le point et le suivi des objectifs
- Se répartir les tâches
- Discuter de questions diverses

Ce travail nécessite une participation active et constructive lors des réunions afin d'apporter des idées neuves. A savoir, que chacun peut proposer de faire des réunions si le besoin s'en fait sentir.

En plus d'une concertation en équipe, les animateurs souhaitent aussi prendre en compte l'avis des adhérents. C'est pour cela que des bilans (ou évaluations) seront aussi faits avec les jeunes, sous une forme ludique et adapté à leur tranche d'âge. Ce bilan sera un vrai temps d'animation défini dans la semaine mais se fera aussi tout au long du séjour de façon informelle en discutant avec eux.

VII) Les activités

a. Foyer des jeunes et activités sur place

La MDJ propose, tous les lundis de chaque semaine, un « foyer des jeunes ». Cette journée est l'occasion pour les jeunes et les animateurs de prendre leurs repères pour la semaine qui suit, s'impliquer dans le groupe, faire connaissance des autres jeunes mais aussi des lieux. Cette journée est aussi l'occasion pour le jeune de s'exprimer et de choisir les activités qu'il souhaite et de profiter sur place du matériel de la MDJ : jeux de sociétés, table de ping-pong, ballons, boules de pétanque, fléchettes, moly ... Lors du « foyer des jeunes » la MDJ a aussi l'occasion de profiter des infrastructures communales telles que le parc de Verdure, la bibliothèque, le gymnase, etc.

Les autres jours de la semaine, l'équipe d'animation proposera aussi des activités manuelles (pâte fimo, plastique dingue, fabrication d'attrape rêve ...), des jeux sportifs et ludiques préparés en amont. De plus la MDJ crée des moments en collaboration avec des partenaires, comme la crèche, où les jeunes et les plus petits partagent un moment autour d'activités adaptés aux différentes tranches d'âges.

Toutes ces activités sont proposées gratuitement aux adhérents de la MDJ.

Seules les sorties à la journée ou grands jeux et veillées demandent un coût supplémentaire.

b. Grands jeux et veillées

Lors des vacances, des grands-jeux et veillées sont proposés à hauteur d'une fois par semaine.

Ce temps d'animation à part entière, se déroule soit sur un terrain vaste, en plein air ou dans un lieu fermé. Ils regroupent un grand nombre de jeunes de tranche d'âge différente (10-17 ans).

Différentes thématiques sont réfléchies par les jeunes ou l'équipe d'animation et font appel à l'imaginaire de chacun (décors, costumes, musique, ...).

Les bienfaits :

- 1) fait appel à l'imaginaire
- 2) développe la coopération et l'esprit d'équipe
- 3) responsabilise les jeunes

Des grands-jeux et veillées vont même être réalisés avec d'autres structures jeunesse du territoire afin de favoriser la mixité, l'intégration des jeunes et la connaissance d'autrui.

Pour se faire, différents temps de préparation sont mis en place avec l'équipe d'animation et/ou les jeunes dans le cas où se sont les jeunes qui créent l'activité.

Ces temps permettent d'échanger, de mettre nos idées en commun mais aussi de faire appel à la créativité des animateurs.

Nous veillons à ce que les grands-jeux soient adaptés à chaque tranche d'âge, que le thème soit fédérateur et commun, et que l'activité suscite la curiosité les jeux et les supports.

Lors des veillées, les jeunes sont réunis en fin d'après-midi, pour faire un point dans la préparation et la répartition des tâches. Cela va, du groupe courses, décoration, installation/débarrassage, cuisine, vaisselle ou encore animation de la soirée. Lors des courses, un budget leur est alors attribué et ceux-ci devront essayer de le respecter. Pour l'animation, les plus à l'aise peuvent organiser le jeu qui sera proposé en fin de soirée et souvent, ils nous concoctent de belles surprises !!!

c. Séjour de vacances et activité accessoire

En complémentarité des activités, un séjour de vacances et un mini-camp (activité accessoire) seront prévus :

- Séjour 14-17 ans > du samedi 27 juillet au samedi 03 août
- Camp 10-13 ans > du mardi 20 août au vendredi 23 août

Notre objectif en amont et pendant ces séjours est de rendre le jeune acteur de ses vacances et non consommateur des activités. Nous verrons par la suite les détails du séjour de vacances et du mini-camp.

Pour les 14-17 ans, le séjour aura lieu dans le pays basque ou plus précisément à Saint-Jean-De-Luz. Ce séjour a été réfléchi et organisé par les jeunes à raison d'une journée par mois depuis octobre. Du choix de la destination aux activités en passant par la recherche d'un camping. Ce sont les 7 jeunes qui ont élaboré ce séjour. Ils ont aussi participé à plusieurs actions afin de réduire le coût de celui-ci.



Nous partons du samedi 27 juillet au samedi 03 août. Durant ces 7 nuits, nous serons hébergés sous tentes au camping municipal Chibau Berria. L'activité principale prévue est du surf, mais chaque jour, les jeunes auront la possibilité de faire des visites, baignades ou autres activités.

Une journée de préparation est prévue afin de les impliquer dans la répartition des tâches, le chargement du matériel dans le minibus et de faire les courses pour la semaine selon un budget défini. Ce séjour a été pensé afin que les jeunes découvrent de nouveaux horizons, se découvrent eux-mêmes, créent des liens et soient plus autonome.

Pour les 10-13 ans, l'activité accessoire aura lieu dans le Gard, à Sumène. Au programme, spéléologie, ballade, baignade, visite et veillées. L'activité accessoire compte 4 jours et 3 nuitées. Nous partirons du mardi 20 au vendredi 23 août et serons hébergés sous tentes au camping « Les Gorges d'Hérault ».

Pour une bonne préparation, la journée du lundi sera consacrée à l'organisation du camp avec les jeunes. Pour commencer, nous leur présenterons le programme, ensuite, ils se répartiront les tâches de la vie quotidienne, prépareront les menus de la semaine tout en prenant en compte les régimes alimentaires de chacun et feront les courses avec un budget déterminé.



VIII) Conclusion

Le projet pédagogique constitue une base de travail pour l'équipe. Il est en constante évolution et permet de vérifier la qualité de notre travail effectué, sa cohérence générale et la pertinence des actions réalisées afin de pouvoir proposer d'éventuelles modifications liées aux problématiques rencontrées. Pour cela, ce document nécessite un travail de l'équipe d'animation réalisé avant, pendant et après la période d'ouverture estivale et devient le fruit de réflexion de chacun.

Ce projet est un contrat que l'on passe avec les parents. Toute l'équipe parle d'une même voix et partage les mêmes repères. Il permet à l'équipe d'animation d'avoir des objectifs bien définis. C'est aussi un projet de vie car le jeune s'ouvre sur les autres (jeunes et adultes), sur le monde et se découvre un peu plus chaque jour. Il apprend la vie en collectivité, à respecter les règles de vie, de politesse tout en grandissant vers la phase d'adulte.

L'équipe pédagogique de la MDJ a le souci permanent de répondre et de s'adapter au mieux aux multiples besoins des jeunes (et aux attentes des familles) pour leur permettre de grandir, de s'épanouir, de s'enrichir par leur expérience dans la structure. La MDJ est un lieu de partage, un lieu de vie, un lieu d'écoute mais aussi un lieu d'éducation.

Finalement, le temps passé à la Maison des jeunes laisse des souvenirs inoubliables aux jeunes et c'est à nous de faire en sorte qu'ils soient le mieux possible en leur apportant une expérience diversifiée avec des activités qu'ils n'auront pas forcément l'occasion de voir ou faire ailleurs. Nous participons à leur éducation, nous les aidons dans leurs projets et nous leur apprenons la vie en collectivité c'est-à-dire leur vie de demain en société.

Pour plus d'informations contactez-nous !!

mdj.chomerac@privas-centre-ardeche.fr

www.mdj-chomerac.fr

06.68.16.45.59